

HONORAIRES DE L'AGENCE

Century 21 Solution Immobilière

TRANSACTIONS

Minimum forfaitaire parking	3 500 €
Minimum forfaitaire habitation	7500 €
Prix de vente en euros	%
Entre 85.000 € et 100,000 €	9,00
Entre 100.000 € et 150,000 €	8,00
Entre 150.000 € et 250,000 €	7,00
Entre 250.000 € et 390,000 €	6,00
Au-delà de 390.000 €	5,00

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon mandat

LOCATIONS

Honoraires à la charge du LOCATAIRE :

Visite, constitution de dossier et rédaction de bail : 12 €/m² TTC
Etat des lieux : 3€/m² TTC

Honoraires à la charge du BAILLEUR :

Visite, constitution de dossier et rédaction de bail : 8% du loyer annuel hors charges
Etat des lieux : 3€/m² TTC

GESTION

- Barème selon formule entre 7,2 et 10,80 % T.T.C.
sur les sommes encaissées
- Assurance loyers impayés 2,40 % T.T.C.

Honoraires à la charge du propriétaire

Un reçu sera délivré pour tout règlement supérieur à 25 euros TTC

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

